

FANTASQUE

Publié hebdomadairement par { N. AUBIN, Editeur & } Résidence, N. 177, r. St. Volier.
 { A. JACQUES, Imprimeur. }

CONDITIONS.

Ce journal rédigé par un *Flâneur* paraît autant que possible chaque Samedi. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. L'abonnement est de 15 sous par mois. Le bureau éditorial du *Flâneur* est établi en toutes les promenades, rues et places publiques. On y trouve l'éditeur lorsqu'il y est. No admittance except on business.



ANNONCES.

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la réforme, le *Flâneur*, désirant montrer l'exemple en encourageant les talents, paiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la pointe. Toutes communications etc. pourront être laissées chez R. DEVERRY où, l'on peut, entr'autres rafraichissements, acheter le *Fantasque*.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

VOL. I.]

QUEBEC, 6 OCTOBRE 1838.

[No. 36.]

L'ASSEMBLEE DE DEMAIN.

Ah ça ! il faut s'entendre, chers lecteurs, et savoir s'il y aura, oui ou non, une assemblée Dimanche. Mardi dernier on me fit annoncer qu'il y en aurait une, jeudi on me pria de déclarer qu'il n'y en aurait pas et voici le *Canadien* d'hier au soir qui dit que malgré tout elle aura lieu ; il l'avait d'abord, sinon approuvée, du moins excusée, ce qui chez un journaliste politique doit être tout près du synonyme. Maintenant il la blâme ouvertement. Je pensai qu'il devait s'être brassé là-dessous quelques curieuses cartes ; je m'informai, les uns voulaient qu'il y eût assemblée, les autres voulaient le contraire, je ne savais à quoi m'en tenir. Désormais dans tous les cas de doute j'aurai recours au magnétisme, et, en cette occasion, cela me réussit fort bien, comme vous allez voir :

Je me ren-lis donc en toute hâte chez Mr. D— le charmant *cas* magnétique dont je vous ai déjà entretenus. J'eus le bonheur de le rencontrer à la maison ; à l'aide de quelques simagrées que j'ai attrappées par-ci par-là je ne tardai pas à l'endormir profondément. Allons, lui demandai-je, dites moi de suite ce que c'est que l'assemblée qui se prépare ; en savez-vous quelque chose ?—“ Certainement : Jupiter que les Titans avaient accablé l'automne dernier, ou plutôt qui s'était affaissé sous sa propre lourdeur, lourdisse ou lourderie, veut se relever en dépit du bon sens et de sa nullité. Il a donc ceint les lunettes, endossé les résolutions et se propose de monter à la gloire, prenant pour marchepied un tonneau, du haut duquel il se dispose à haranguer la multitude, dimanche prochain.”

“Voici le fait : Mr. Drolet, qui a manqué de mourir de dépit de n'avoir pas été honoré de la persécution, voyant que ceux qui ont souffert, qui se sont sacrifiés pour la cause du pays, jouissent de la considération de leurs concitoyens, résolut de tenter le même sort ; voilà donc qu'à force de pas, de démarches et de fausses représentations il est parvenu à échauffer quelques esprits. Les personnes respecta-

bies et dont l'opinion doit être de quelque poids se sont refusées à des démonstrations si hors du bon sens et n'ont point voulu s'y joindre ; il a jeté l'anathème, lancé ses carreaux et crié : Que l'assemblée soit ! et l'assemblée sera."

Mr. D—allait m'en dire long là-dessus, mais les gamins attendaient, les acheteurs s'impatientaient, les compositeurs hurlaient pour de la copie, la presse brûlait de gémir, je me hâtai de revenir satisfaire tant d'impatience ; vous voyez donc ce que c'est que cette assemblée. Mr. Drolet au lieu d'aller faire un long discours absurde devrait se borner à ces simples mots qui auraient plus de sens et de vérité qu'il n'en sortit jamais de sa bouche :—Otez-vous de là que je m'y mette.

Je vois dans tout cela que parmi les Canadiens il va se former plus que jamais trois parti distincts : 1o. les anguilles, que nous connaissons de vieille date, 2o. les reformateurs sincères, 3o. les lunatiques enragés, à la tête desquels on verra maître Jupiter-Drolet résolutionsnaire-en-chef. Avouons que si c'est lui qui est chargé de la cause canadienne, elle est en de tristes pattes.

GRANDE NOUVELLE.—Le Canada devient fou ! voilà la conclusion que je tire de tout ce que je vois se passer autour de moi. Depuis quelques jours j'ai mis en œuvre tout ce qu'il y a dans ma tête de philosophie, de sagesse, de sagacité, de profondeur ; j'ai pesé, calculé, mesuré, considéré, argumenté pour et contre, et, après saine et mûre hésitation, réflexion, tergiversation, je suis venu à cette conclusion fort sage : le Canada devient fou ! Oui, je le déclare, depuis le gamin qui ne se mêle de rien et qui se moque de tout jusqu'à Lord Durham qui se mêle de tout et ne se moque de rien, inclusivement, tout devient fou ! Je suis forcé même d'aller plus loin et de dire que tout ce qui s'intéresse au Canada, tout ce qui en parle, perd la raison sans exception ; les Lords et les Communes, Roebuck et le ministère, la Reine et Mr. Leader, O'Connell et Lord Glenely, fous, fous, fous à lier et engager. C'est donc avec un sentiment d'orgueil bien placé que je puis jeter un regard de satisfaction sur moi-même, puisqu'au milieu de tant d'aliénés, j'ai pu seul rester sage et posé : CONFUCIUS, second.

Voyons ce qui se passe : D'abord Lord Durham accompagné de la fleur du barreau cockney, et du lion du parlement impérial vient en Canada pour nous punir d'avoir agi contre la loi et passe, à l'aide de ses coqs, une loi illégale. C'est accordé, n'en parlons plus. En Angleterre Mr. Brougham, le plus grand ennemi des torys apprend cela, se fâche tout rouge contre lord Durham, s'unit avec les chefs torys et passe une loi pour empêcher ceux qui ont été punis INJUSTEMENT et ILLEGALEMENT d'avoir aucun recours sur leur tyran et pour qu'ils n'en obtiennent aucune indemnité. Les communes en dépit d'O'Connell (le défenseur du faible) qui appuie Lord Durham dans l'illégalité, et aidé du vote de Mr. Leader le champion des persécutés, s'accordent avec les Lords, laissant les choses à un point où il est impossible de les arranger, à la satisfaction de personne. Lord Melbourne, le prôneur de Lord Durham l'accuse dans la chambre, dit qu'il ordonnera à la reine de ne rien sanctionner et écrit à notre Gouverneur : " Mon cher Durham—Je reconnais là ce génie plein de hautes conceptions, cette hardiesse, cette fermeté, cette prudence et cætera ; tout ce que vous faites est bien fait, admirable, continuez et vous mériterez la gloire, l'immortalité, la reconnaissance, et cætera." Mr. Roebuck engendre querelle à O'Connell qui assure qu'il n'eut jamais en vue que la paix, la soumission, la loyauté, le bonheur de l'Irlande et que les Canadiens sont des rebelles sanguinaires. La reine écrit à Lord Durham, une jolie lettre autographe en pattes de mouches et y appose sa mignonne signature qui enverra tant de gens à la potence si elle règne long-tems. Elle lui ordonne de rester, de continuer à gouverner le Canada et en même tems fait envoyer une commission en blanc à Sir John Colborne pour le remplacer.

Maintenant dans ce pays-ci nous luttons d'absurdités avec les gros bonnets de la vieille Angleterre. Les torys anglais qui détestent cordialement Lord Durham, brû-

lent en effigie Lord Brougham dans la rue et boivent dans tous les cafés à la santé des Lords torys qui ont secondé Lord Brougham, et, Lord Durham qui prétend être un renard en fait de finesse s'y laisse prendre et se jette à corps perdu sur les torys qui le dorlotteront jusqu'à ce qu'il ait fait quelque grande chose en leur faveur, après quoi ils jetteront sur lui le ridicule et la malédiction. L'Association Constitutionnelle de Québec qui voulait unir immédiatement les deux Provinces ou se révolter, vient faire la courbette à Lord Durham, et tient une assemblée d'où elle exclut tout ce qui n'a pas un nom Saxon. Il semble qu'elle avait eu cependant assez à se louer de ses amis à la grande assemblée du 31 juillet, de bruyante mémoire, pour ne point les oublier en cette occasion. Torys, modérés, tous s'unissent pour présenter une adresse pateline à Lord Durham, le priant de rester, justement parce qu'ils savent qu'il est décidé à partir, qu'il l'a déclaré et qu'il n'est pas homme à ne pas profiter de cette circonstance pour se tirer du mauvais pas où il s'est empêtré. A présent voici les Canadiens qui, au lieu de rester simples spectateurs veulent, selon ce que dit le *Canadien*, (*) approuver l'homme qui fut l'un des premiers à combattre la suspension de la constitution et qui, par ses mesures inopportunes, vient reculer de longtemps encore sans doute le moment où cette constitution sera rendue, si elle l'est jamais, après tout ceci, celui qui vient blâmer, détruire une loi douce en elle-même, tandis qu'il n'a rien dit des actes tyranniques de Sir John Colborne, de Lord Arthur; celui qui, comme on l'a déjà dit veut empêcher ceux qui furent persécutés *illégalement* d'obtenir aucune indemnité; en un mot celui qui n'eut aucune sympathie pour les malheureux Lount et Mathews, co-martyrs de la liberté des Canadas!

Voilà donc, mes lecteurs, où nous en sommes réduits; aux petites maisons, aux petites maisons! A présent, voyons un peu ce qui va nous arriver sitôt que Lord Durham sera parti; d'abord le Fantasque sera dix mille fois plus ennuyeux que jamais privé de la compagnie de ce farceur de gouverneur-général; ensuite nous aurons Sir John, qui prendra son conseil-à-vapeur et nous amusera chaque jour par une ordonnance à la Moustapha. Il fera de Montréal le siège de son autocratie et nous donnera Symes, comme lieutenant-gouverneur du District de Québec; celui-ci prendra quatre sergents de police comme ses aides-de-camp et incorporera les Queen's Pets pour ses gardes *d'honneur*. Nous avons comme on le voit la plus riante perspective qui se puisse imaginer. Ajoutez à cela que le Victoria Club annonce qu'il va se réorganiser et l'on aura une idée des plaisirs que cet hiver nous promet. Quant à moi, j'annonce d'avance que je vais m'enfermer comme un ours et passer mon tems à me lécher la patte, je ne sors plus, je deviens misanthrope. Je dis adieu au monde, puisque le monde devient si extravagant. Avis: je ne reçois plus personne, à l'exception des dames, et encore seulement, celles qui ne se mêlent point de politique.

(*) On dit que lorsqu'on donna aux imprimeurs l'article où le *Canadien* explique les raisons de cette assemblée, le compositeur se frotta les yeux quatre-vingt-dix-sept fois avant de le commencer.

PETITE REVUE PARLEMENTAIRE.

CHAPITRE IV.

Il est un homme sur qui tous les yeux du Canada se sont tournés pendant bien long-tems comme sur le messie qui devait le régénérer, comme sur le prophète dans le cerveau duquel se trouvaient enveloppées les nouvelles doctrines de son salut, comme l'oracle qui lui devait prédire ses destinées. Aujourd'hui encore que des vicissitudes et des revers ont arraché l'idole de son piédestal, que l'histoire l'enregistre sur une de ses pages les plus sombres, les regards si long-tems attachés sur elle, les cœurs si souvent habitués à y puiser la confiance et l'espoir, s'élancent encore en souriant vers elle, ne pouvant croire à sa mortalité. Il n'est pas besoin de nommer Louis-Joseph Papineau; tout le monde l'a reconnu.

Je ne viens point ici analyser une vie qui appartient aux archives du pays et qu'elles seules pourront faire juger avec impartialité. Je viens seulement écrire et consigner avec toute l'impartialité du peintre, si cela m'est possible, ce que j'ai pu voir des dehors, des moyens, des ornements de l'homme tel que nous l'avons tous vu dans ses jours de gloire populaire.

Mr. Papineau régnait au milieu de la législature par sa puissante voix, par son inébranlable fermeté, par son opiniâtre persévérance ; de là son pouvoir s'étendait au loin sur tout le pays dont il était le palladium, la pensée.

Qui l'a vu dans la chambre en l'un de ces grands débats où il venait imposer à chacun ses strictes opinions, indiquer du doigt la route qu'il fallait suivre dévotement, ne peut certainement point l'oublier. Son visage altier, ses traits où se peignent la force d'âme et le commandement, sa bouche toujours prête à lancer le sarcasme, à remettre dans la voie qu'il avait tracée celui qui s'en écartait, et à détonner le ressentiment et la menace sur les puissants qui avaient pu oublier leurs promesses ou en retarder l'accomplissement ; sa tête hardiment posée, fièrement redressée, son buste large et plein de vigueur montraient un type unique, récélant une supériorité bien décidée et devant laquelle toutes les autres ambitions devaient s'échouer.

Mr. Papineau était certainement celui que l'œil même de l'étranger eût désigné au milieu de tous ses collègues, sans balancer, comme celui auquel appartenait le fauteuil de la présidence, aussi allait-il s'y placer comme au seul siège fait à sa taille. Il possède une voix étendue et forte, mais l'émotion du ressentiment, l'explosion de la colère, l'amer sarcasme ou le ton grandiose du récitateur sont les seules nuances qui la font vibrer. L'expression de la douleur touchante, celle d'une joyeuse hilarité et de la gaie plaisanterie ne viennent que bien rarement se faire sentir et sont chez lui tout-à-fait secondaires ; mais les premiers de ces moyens ont chez lui un degré de solennel qui rachette et fait oublier l'imperfection ou l'absence des derniers. L'orateur doit avoir à sa disposition tous les moyens de plaire, de persuader, de récréer, d'appeler à son aide le rire, l'enthousiasme ou les larmes tour-à-tour. Mr. Papineau n'est donc point un orateur parfait, mais il lui reste encore une assez belle position dans son art pour la faire envier et pour satisfaire son ambition sous ce point de vue ; je ne parle pas ici de l'homme politique.

La diction habituelle de Mr. Papineau est élégante, pure et facile ; sa phrase est correcte, bien ponctuée et, quelque longue qu'elle soit, toujours complète, parfaitement tournée ; les nombreuses incidences, où le mot propre ne se fait jamais attendre ni regretter, n'en obscurcissent ni n'en ralentissent point le sens. Ses épithètes sont nombreuses, vives, serrées, progressives et toujours justes ; la dernière est toujours la plus forte, la plus pittoresque. Soit qu'il veuille louer, blâmer, abattre ou seulement décrire, il développe en de simples qualifications le tableau, l'image ou la caricature de son sujet, descriptions pour lesquelles un orateur ordinaire emploierait autant de tours, autant de phrases, autant de longueurs, autant de commentaires. La multiplicité, la recherche, et la justesse de ses mots donnent à sa harangue un brillant, un coloris qui délassent, attachent et en font oublier la longueur. Mr. Papineau est le seul de tous les orateurs de la dernière chambre dont on puisse sténographier et reproduire les discours tels qu'ils furent prononcés. Ceux de presque tous les autres membres, sont remplis de tant d'incorrections et de familiarités que, quelque sage que soit la pensée, il serait impossible de la reproduire comme elle fut donnée. Les premiers sont ordinairement gâtés par les rapporteurs tandis que les autres sont arrangés pour la publication, analysés, replâtrés. Il n'est que fort peu d'exceptions à ce que j'avance ; ayant été du métier, je puis en connaître les ruses, aussi puis-je dire ici que les saluts empressés et les cordiales poignées de main ne se font point attendre de la part des orateurs qui ont besoin d'un peu de la complaisance des sténographes. Mr. Papineau, lui, aurait souvent raison de se plaindre du défaut contraire,

Outre l'élégance intrinsèque de ses discours, Mr. Papineau se distingue par une prononciation recherchée et classique ; son accent est tout à fait agréable ; on peut seulement peut-être lui reprocher en ce genre un peu d'affectation ; mais peut-être aussi, cela vient-il du contraste étrange de son accent avec celui de ces collègues, ordinairement trop bas, et trop commun pour le style parlementaire. On regrette aussi d'y apercevoir quelquefois une teinte d'anglicisme qui pourrait faire croire au premier abord que l'anglais serait sa langue favorite, ce qui n'est point le cas, quoiqu'elle lui soit tout-à-fait familière. Néanmoins, lors même que le discours de cet orateur n'aurait nul intérêt attachant, on peut toujours l'écouter avec plaisir, c'est-à-dire, littérairement parlant.

On peut reprocher à Mr. Papineau de ne point diriger, ménager, mesurer ses moyens oratoires. Il entame ordinairement un discours avec toute la force de son éloquence ; il prodigue d'abord tout ce qu'il peut trouver d'expressions énergiques, et il en a considérablement, ensorte qu'il faiblit, diminue et qu'il donne à croire qu'il est arrêté par le défaut d'aliment. De là viennent l'extrême longueur de quelques uns de ses discours et les répétitions dont on peut avec raison les taxer. Mais on ne peut nier qu'il soit vraiment beau, et que nul, j'ose le dire, ne peut se soustraire à l'enthousiasme, lorsque, déroulant majestueusement et de sa grande voix, tremblante d'indignation, les griefs et les souffrances, il invoque l'avenir comme le seul juge impartial entre les oppresseurs et ceux qui souffrent avec une patience qu'ils ne peuvent toujours conserver. La menace surtout est éclatante dans sa bouche et lorsqu'il la fait entendre sans nulle crainte, sans nulle retenue, le silence le plus imposant règne dans la salle et ses adversaires politiques même oublient leur cri favori de : à l'ordre, à l'ordre ! Il est surtout admirable lorsque quelque redoutable antagoniste a fait une attaque sur son premier discours et qu'il l'a assaisonnée, comme cela n'arrive que trop souvent, de satiriques personnalités, alors dis-je, il est inimitable ; sa première sortie d'abord accable, pulvérise celui qui s'y est exposé, puis il rétablit ses arguments d'une manière beaucoup plus solide, plus serrée et plus saine qu'il ne l'avait fait d'abord ; la victoire lui est alors ordinairement assurée, ce qui démontre que Mr. Papineau, placé dans une sphère où il aurait rencontré une opposition plus redoutable, plus savante que celle qui le combattait ici, eût toujours été d'un rang fort élevé parmi les orateurs et de beaucoup supérieur à ce qu'il est actuellement.

On accuse Mr. Papineau de trop de violence dans ses opinions, dans sa conduite aussi bien que dans ses discours parlementaires. Il n'épargne personne, pas même ses plus chauds partisans lorsqu'il diffère avec eux, sûr qu'il est de l'empire qu'il peut exercer. On a pu voir ceci particulièrement dans la discussion du bill projeté de judicature, où il combattait seul contre presque tous et où les votes furent le plus souvent en faveur de ses vues.

A cette inflexibilité de caractère le pays doit sans doute la position où il se trouve aujourd'hui. L'avenir seulement pourra dire si l'on doit l'en blâmer ou lui vouer de la reconnaissance ; car en politique il ne faut guère juger strictement que les résultats et, quelque bonne que soit une cause, ceux qui l'avocassent doivent considérer quel bien ils peuvent faire et se résoudre à être les plus fins lorsqu'ils ne sont pas les plus forts ; sans cela ils jettent leurs sectateurs dans des abîmes sans honneur comme sans gloire, car il n'est, hélas ! que trop vrai, que de nos jours le succès seul fait le mérite.

Il paraît que maître Lord Durham ne veut pas payer des employés pour se sucer les pouces et tailler des plumes ; il faut qu'ils joignent à ces inutilités le don de la parole et surtout une bonne dose d'effronterie. Voici le gros Thom (apparemment sous congé d'absence en service actif) qui, après avoir refusé de mettre son nom à une adresse à Lord Durham par décence, vient sur les tréteaux de l'assemblée de Montréal parler en faveur d'une telle adresse et surtout d'une Union fédérative des colonies bri-

tanniques sur ce continent. Il est probable que c'est un moyen que prend Lord Durham de faire connaître ses vues. Si l'Union Fédérative est le grand résultat de la très-haute enquête, le distillé des vues de ce phénix et qu'il prétende que ce soit là le moyen de garder les colonies "cent ans, cinq cents ans, mille ans" sous la domination de l'Angleterre, je déclare ici que Lord Durham a fait un pacte avec les Américains et que les Canadiens peuvent dire bonjour et bonsoir à leurs "usages, à leur langue, à leurs lois," et que Lord Durham s'est étrangement mépris sur la loyauté des colons bretons. Il me dira peut-être à cela: qui vivra verra! mais moi je lui répliquerai impromptu: rira bien qui rira le dernier!

—

ENCORE UNE DEMONSTRATION.—ENCORE UN AUTO-DA-FE.

Définitivement les exécutions en effigie sont tout-à-fait à la mode et, qui plus est, obtiennent un sourire charmant, des faveurs toutes précieuses de la part de Lord Durham. Dans quelques jours ce sera le seul moyen dont on se servira pour exprimer le blâme ou l'approbation. Monsieur un tel excitera-t-il l'envie? crac! au feu. Monsieur tel autre virera-t-il casaque, vite à la corde. C'est un séduisant précurseur de la loi de cet espiegle de Lynch. Quant à moi j'adore l'exécution en effigie, j'en raffole, je n'en dors plus. Je vous en prie mes bons amis brûlez-moi en effigie. En attendant que ce bonheur m'arrive, permettez-moi, chers lecteurs, de vous raconter dans tous ses détails un autre AUTODAFE, une autre DEMONSTRATION que je rends PUBLIQUE—et qui certainement ne pourra point manquer de plaire à tous les bons amis, à tous les admirateurs, à tous les adorateurs, à tous les soutiens de notre administration et surtout à notre administration elle-même. Comme je vous l'avais glissé dans mon dernier numéro, l'intention de quelques personnes était de brûler les Lords Lyndhurst et Ellenborough, intention que notre admirable police prit grand soin d'étouffer afin de ne point donner cet affreux spectacle à ses favoris les torys. Moi qui ne suis pas homme à m'en laisser imposer par si peu et qui n'aime point à avoir le dernier, je résolu d'avoir moi aussi mon exécution en effigie et ma démonstration, en dépit des ordres exprès de Lord Durham, de Mr. Young, du capitaine Russell, de ses bâtonniers et de tout le party tory.

Je me mis donc à l'œuvre et aidé de mes gamins j'eus bientôt bâclé trois mannequins des Lords Lyndhurst, Ellenborough et Melbourne. Les deux premiers étaient couverts d'une foule d'inscriptions toutes plus spirituelles, plus piquantes, plus déchirantes, plus épigrammatiques les unes que les autres; le troisième, Lord Melbourne, était tout simplement revêtu de cotillons; (comprenez-vous bien toute la finesse de l'allusion?) Lorsque ces préparatifs furent terminés, je fis sortir mes jeunes gens, car je voulais jouir à moi tout seul de cet énivrant spectacle, et je restai seul, face à face avec mes trois cruels ennemis.

J'allais oublier de vous dire que pour faire mes mannequins dans de justes proportions avec celui de Lord Brougham, trop grand pour passer par les portes de Québec, moi je ne leur donnai que la grosseur de mon petit doigt afin de les mettre en état de s'échapper par tous les trous de rats dans le cas où Lord Durham nous serait tout-à-coup apparu, comme on dit que les originaux feront à son arrivée au milieu de la chambre des Lords. J'allais vous induire dans une autre erreur en vous disant que j'étais seul; c'est incorrect: mon chien était aussi présent, et je vous assure que le petit animal avait l'air de comprendre ce qui se passait tout aussi bien que nombre des spectateurs de l'Autodafé-monstre; il témoigna même fréquemment par un mouvement de queue significatif, toute la joie qu'il ressentait de voir ainsi traiter des gens dont il apprécie les intentions à leur juste valeur.

Or, comme je vous le disais, me voilà, tenant en mon pouvoir le méprisable trio que je destinai aux flammes et à l'exécration publique.

Ayant placé sur ma table mes trois statues pâles et tremblantes, je prononçai d'une voix terrible, sans même m'y être préparé d'avance, l'éloquente et foudroyante allocution qui suit, que Mr. Berthelot même ne désavouerait pas :

Mes muets marauds !!!

Vous voilà donc, âmes viles, hypocrites sans pudeur et sans pitié ! vous voilà donc, lâches, en présence de votre juge qui sera aussi votre bourreau pour vous montrer l'exemple de la justice économique ! Qu'avez-vous à dire ? Répondez ! Quel démon a pu comme cela vous faire sacrifier les intérêts des Colonies Britanniques de l'Amérique Septentrionale et ceux du Fantasque à de viles haines particulières ? Pourquoi ne pas me laisser démêler tout cela avec Lord Durham ? Sous le prétexte de défendre les bonnes mœurs et une rigide morale dont vous vous moquez autant que de Colin Tampon, vous êtes venus jeter une amère dérision sur un des membres de notre administration qui avait voulu avoir deux moitiés, tandis que le Grand Turc en a plus de Sept Cents et que vous-mêmes n'en avez pas du tout quoique vous soyez des fractions d'hommes ! O dépravation ! Sous le prétexte du droit public et de la justice vous venez sacrifier le représentant de la majesté royale et le meilleur *sujet* du Fantasque ! Mais vous ne trouverez pas chez moi un ministère Whig ; moi je sais protéger, affectionner, défendre mes *sujets*, aussi votre supplice va-t-il expier vos iniquités. Répondez ! mettez la main sur votre cœur mais, que dis-je, votre cœur, c'est un petit chiffon de papier ! Et toi Melbourne, comme te voilà pâle, effarouché, le moindre vent te fait trembler, le costume que tu portes en ce moment indique assez combien tu te laisses gouverner par l'inconstance. Tu n'as pas craint de dire un jour blanc, un jour noir ; de nous envoyer ce cher Lord Durham et de nous le retirer. Dis-moi, maintenant ce que je vais devenir sans Lord Durham. Pauvre Fantasque ! ta vie est parsemée de bien des vicissitudes, tes objets les plus chers te sont enlevés de jour en jour, tu as vu périr ou disparaître tous ceux que tu chérissais. O exécrables torys ! O enragé ministère Whig, vous allez payer votre dette

Je dis et j'allais appliquer en divers endroits la torche incendiaire et renvoyai à la cendre ce qui vint de la cendre, lorsque mon esprit fut tout-à-coup frappé d'un raffinement de cruauté. Je résolus de brûler et de noyer en même tems les trois malheureux. Le Seigneur a dit que celui qui péchait par l'épée périrait par l'épée, moi je me dis : que celui qui pécha par le punch périsse par le punch. Je différâi donc ma vengeance et me fis apporter un bol de ce brûlant nectar. Lorsque la flamme, d'abord incertaine, bleuâtre et voltigeante eut acquis un haut degré de vigueur et d'intensité, je saisis mes trois ennemis et les y précipitai comme plus tard Béalzébuth les précipitera dans sa chaudière. En un instant leur frêle nature tomba pièce à pièce et ne fut bientôt qu'une cendre noire et fangeuse, leur âme s'envola où elle voulut ; après avoir froidement contemplé mon ouvrage, je ramassai les restes de mes victimes et les plaçai dans une urne de crystal où l'on peut encore les voir, je bus alors tranquillement l'élément où avaient disparu les ennemis du Canada, afin de m'étourdir sur les malheurs de la patrie.

Maintenant, chers lecteurs, ne dites rien de tout ceci à la police et si vous le racontez à vos amis, que ce soit tout bas, tout bas, car je vous le dis, la Police, Lord Durham et ses affidés ont les yeux perçants et les oreilles longues.

Canadiens ! vous êtes vengés !

Il ne me reste à présent plus qu'une chose à vous dire, c'est que ceux des souscripteurs qui n'auront point payé leur abonnement à l'échéance des quatre premiers mois, d'abord ne recevront plus le journal et seront ensuite dûment brûlés en effigie, exécutions dont nous donnerons successivement les détails. *Beware !*

Nous déclarons ici que nous allons envoyer une procuration à Lord Brougham pour mettre sous arrêt en Angleterre une bonne partie des frégates qui sont venus à Qué-

bec cette année, ainsi que quelques uns des attachés soit civilement soit militairement, à la maison de Lord Durham, car plusieurs de ces messieurs et de ces dames se sont permis de rire, ce qui peut s'appeler littéralement à nos dépens et de partir sans solder leur petit compte. C'est fort agréable, fort honorable vraiment, d'avoir sur la liste des abonnés : la frégate de Sa Majesté une telle, la corvette ceci, le vaisseau de ligne cela, 1 copie, 2 copies, 5 copies ; Monsieur celui-ci, Sir celui-là, Lord un tel, le Right Honorable un autre, avec de grandes et nobles paraphes ! vous vous rengorgez, vous vous pavanez, vous marchez d'un air incomparable, tudieu ! le roi n'est pas votre cousin avec de semblables patrons ! mais voilà que peu à peu dégringole ce noble échafaudage d'orgueil, et les petits journaux du commerce vous apprennent tout-à-coup que la frégate a mis à la voile par un vent magnifique, que la corvette a disparu sans tambour ni trompette, que le vaisseau s'est majestueusement mis en marche pour sa course lointaine, au milieu des huras de la foule ; que le Right Honorable a filé son nœud, que le Sir est parti en courrier extraordinaire, que le Lord est porteur de dépêches !

Morbleu ! j'aime mieux voir sur ma liste un nom tout prosaïque, tout roturier, comme Julien Chouinard tout court, que de voir de ces grands noms interminables qui emportent votre gloire, sans la payer, pour avoir, à bon marché, du papier pour allumer leurs cigarres. Corbleu ! que cela n'arrive plus, sinon nous lâchons aux trousses de ces messieurs quelques bons estafiers, ou, s'il le faut, Lord Brougham et sa science chicanière.

L'Empereur de Russie vient d'émettre un ukase par lequel il enjoint aux Polonais le costume qu'ils devront porter. Symes a déjà fait préparer sur ce plan une ordonnance qui sera passée aussitôt qu'il sera gouverneur, ce qui, avec l'aide de Dieu et du Victoria Club, ne pourra point tarder. Nous avons eu la faveur spéciale de pouvoir prendre communication de la loi projetée. Voici sa teneur, elle est courte et bonne :

« Et qu'il soit enjoint, par l'autorité sous entendue, aux Canadiens, sans distinction de sexe, de ne porter à l'avenir qu'un col noir et des gants de kid, le reste des vêtements étant considéré comme parfaitement inutile.

1er Proviso. Par un reste d'humanité et afin de récompenser les Canadiens de leur fidélité et de leur loyauté durant la dernière guerre, on leur permettra durant les jours de trop grand froid, c'est-à-dire quand le thermomètre sera au-dessous de 25 degrés, au soleil, de porter, en outre du costume légal, un voile de gaze, couleur rose.

2me Proviso. Tous les articles ci-dessus devront être achetés en les magasins vice-royaux situés en la rue du Palais.

Conclusion. Tout individu qui ne se conformera point aux loi et *provisos* ci-dessus sera pendu immédiatement et en cas de récidive son cadavre sera livré à la dissection.

☞ Afin de satisfaire en quelque sorte aux demandes réitérées qui nous sont faites, des numéros de la *première série* du FANTASQUE, nous nous sommes décidés à les réimprimer si nous pouvons obtenir un nombre de signatures suffisant pour payer les frais d'impression. Voici sous quelles conditions. Nous publierons toute la matière originale contenue dans les *dix-huit premiers numéros*, en un pamphlet in-8vo., format actuel du Fantasque, et qui pourrait se relier en un seul volume avec les numéros de la seconde série. Ce plan conviendrait probablement à tous ceux qui se proposent de conserver le journal. Le prix en serait d'un écu. Les personnes qui désirent y souscrire sont priées de faire passer leurs noms à nos agens les plus près. Nos agents de la campagne sont priés en conséquence de nous faire parvenir aussitôt les signatures, qu'ils pourraient recueillir. L'ouvrage serait livré sous un très court délai.